

Soutenir une économie locale et décarbonée

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **1,5 millions** de m² d'entrepôts logistiques sont construits par an, pour un total de 87 millions de m².
- **14,1 %** du commerce de détail est représenté par le e-commerce en 2021.
- **130 milliards** d'euros de chiffre d'affaires pour le e-commerce en 2021.

Le commerce est mis au défi des transitions dans les villes comme dans les territoires ruraux.

Accélérées ou révélées par la crise sanitaire, les transformations numérique et énergétiques impactent l'ensemble des activités commerciales. Face à ces défis, c'est à une nouvelle géographie de l'économie et à de nouveaux modes de production et de consommation auxquels doivent se préparer les territoires urbains. Ces nouvelles échelles de proximité mettent les intercommunalités en première ligne de la création d'une économie décarbonée. L'innovation sociale, les savoirs, les compétences, la formation tout au long de la vie mettent l'individu au cœur des politiques publiques de développement économique. C'est la capacité à détecter, attirer et accompagner les jeunes et les publics éloignés de l'emploi qui sera demain au cœur de l'action économique des intercommunalités urbaines. Le maillage de proximité du « bloc local » le met en première ligne des réponses à apporter collectivement aux questions d'emploi.



La méthode prônée par les élus de France urbaine

France urbaine appelle à impulser, accompagner et accélérer les transformations écologiques et énergétiques de tous les acteurs économiques. Il faut lier systématiquement ces enjeux de transformation avec les questions sociales, fiscales et démocratiques, travailler en partenariats public-privé-population, au-delà des questions de compétences, par une méthode en « coalitions » adaptées aux problématiques et à leurs échelles et déclinées selon le principe de différenciation. L'association appelle aussi à repenser la place physique de l'économie dans une ville plus intense, circulaire, mixte et sobre, à impliquer les territoires dans les questions de compétences, talents, formation, à soutenir un entrepreneuriat ouvert, inclusif, durable et à agir systématiquement dans une logique d'alliance des territoires. Enfin, France urbaine invite à travailler en itération entre les acteurs nationaux et locaux (chambres consulaires, organisations d'entrepreneurs et de salariés, réseaux professionnels...).



Des propositions concrètes

- **Construire avec les territoires un outil d'observation transversale et territorial de l'économie et de l'emploi**, en s'appuyant sur un réseau national d'observation des dynamiques économiques locales ;
- **Evaluer et transformer le dispositif de régulation des implantations commerciales**, via les CDAC et CNAC, en l'adaptant aux nouvelles formes d'offres ;
- **Donner la possibilité aux collectivités qui y seraient engagées de moduler, à iso-ressource globale pour la collectivité, la taxe sur les surfaces commerciales (TSC)** en fonction des secteurs pour permettre notamment de favoriser les centralités, en élargissant la TSC aux drives et aux entrepôts majoritairement dédiés au e-commerce ;
- **Veiller à l'échelle inter-territoriale à la cohérence entre outils de planification de l'offre commerciale** ;
- **Poursuivre la mise à jour et la simplification des dispositions juridiques concernant les foncières commerciales et le droit de préemption des baux et des fonds** ;
- **Considérer la logistique urbaine comme relevant de l'intérêt public**, en ouvrant la possibilité aux EPCI de se positionner en autorité organisatrice ou coordonnatrice, en développant l'appui aux expérimentations engagées dans les territoires pour structurer et réguler la logistique urbaine et en impliquant les intercommunalités dans les évolutions réglementaires nécessaires dans ce domaine ;
- **Limitier les effets de « saupoudrage » et soutenir en priorité les consortiums publics-privés développant des parcours d'accompagnement individualisés des commerçants et artisans souhaitant digitaliser leur offre** et transformer leur modèle économique pour mieux faire face aux transitions écologique et énergétique ;
- **Mettre en œuvre, notamment à l'échelle européenne, une véritable équité concurrentielle et fiscale entre commerce physique et commerce digital**, en expérimentant une fiscalité concernant spécifiquement les plus grands entrepôts de e-commerce (supérieurs à 40 000 m²) ;
- **Mutualiser les soutiens financiers à l'investissement dans les parcours de reprise-transmission** ;
- **Appuyer les travaux menés sur les territoires sur l'anticipation et la reconversion des friches commerciales** ;
- **Appuyer la consolidation juridique et financière des outils de planification (PLU) et de programmation opérationnelle (foncières, SPL...)** qui garantissent le maintien et le développement des activités économiques artisanales et productives dans le tissu urbain ;
- **Proposer, dans le cadre des Zones à Faibles Emissions, un appui financier aux collectivités** déployant des aides aux entreprises engagées dans la reconversion de leur flotte ;
- **Valoriser et reconnaître le travail des managers de centre-ville** ;
- **Préparer la nouvelle génération du programme « Action cœur de Ville » en l'étendant aux centralités et polarités de quartier en difficultés**, quelle que soit la taille de l'agglomération.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Donner la priorité à la lutte contre les loyers élevés dans les centres urbains**, par l'appui à l'expérimentation de l'enca-drement des loyers commerciaux dans les secteurs les plus tendus ;
- **Construire et expérimenter un nouveau cadre juridique facilitant la réversibilité des immeubles à destination économique, comme la transformation de bureaux et de logements.**

Construire un véritable « pacte industriel local »

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **70 %** des emplois industriels en France sont dans les métropoles et agglomérations.
- **1,5 million** de m² d'entrepôts logistiques sont construits par an.
- **10 %** du PIB est assuré par la logistique.
- **46 %** des emplois sont dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants.
- **84 %** de la création nette d'emplois ces dix dernières années est concentrée dans les 20 principales métropoles.

L'industrie française est à un tournant : en décroissance continue depuis plus de vingt ans, elle retrouve depuis la pandémie une place prioritaire dans les stratégies de développement économique européenne, nationale et locale.

Mais ce retour en force suppose de faire face à plusieurs défis majeurs : décarbonation, atterrissage dans les territoires, attractivité. Face à ces défis, c'est à une nouvelle géographie de l'économie et à de nouveaux modes de production et de consommation auxquels doivent se préparer les territoires urbains. Ces nouvelles échelles de proximité mettent les intercommunalités en première ligne de la création d'une économie décarbonée. L'innovation sociale, les savoirs, les compétences, la formation tout au long de la vie mettent l'individu au cœur des politiques publiques de développement économique. C'est la capacité à détecter, attirer et accompagner les jeunes et les publics éloignés de l'emploi qui sera, demain, au cœur de l'action économique des intercommunalités urbaines. Le maillage de proximité du « bloc local » le met en première ligne des réponses à apporter collectivement aux questions d'emploi.



La méthode prônée par les élus de France urbaine

France urbaine appelle à impulser, accompagner et accélérer les transformations écologiques et énergétiques de tous les acteurs économiques. Il faut lier systématiquement ces enjeux de transformation avec les questions sociales, fiscales et démocratiques, travailler en partenariats public-privé-population, au-delà des questions de compétences, par une méthode en « coalitions » adaptées aux problématiques et à leurs échelles et déclinées selon le principe de différenciation. L'association appelle aussi à repenser la place physique de l'économie dans une ville plus intense, circulaire, mixte et sobre, à impliquer les territoires dans les questions de compétences, talents, formation, à soutenir un entrepreneuriat ouvert, inclusif, durable et à agir systématiquement dans une logique d'alliance des territoires. Enfin, France urbaine invite à faire de l'action publique un levier et un appui pour les changements de gouvernance et de performance des entreprises et à reconnaître l'intérêt public de la logistique urbaine.



Des propositions concrètes

- ➔ **Construire, avec les territoires, un outil d'observation transversale et territorial de l'économie ;**
- ➔ **Décliner les stratégies industrielles européennes, nationales et régionales par une série de « pactes productifs locaux », bases d'une nouvelle relation entre les entreprises, leur territoire et les collectivités ;**
- ➔ **Adapter le dispositif « Territoires d'industrie »** pour le mettre en adéquation avec la géographie des entreprises industrielles et des investissements des collectivités urbaines ;
- ➔ **Développer des nouvelles méthodologies d'appréciation de l'impact des activités économiques sur les territoires**, en déployant les outils d'évaluation (RSE, ESG...) permettant de mieux définir les critères d'incitativité et de conditionnalité des aides publiques ;
- ➔ **Adapter les stratégies d'offre en immobilier d'entreprises** aux besoins nouveaux générés par le développement de l'industrie en France ;
- ➔ **Appuyer les territoires qui sanctuarisent et développent des offres foncières dédiées à l'implantation d'activités productives ;**
- ➔ **Pérenniser et renforcer le fonds friches** en bonifiant les projets dédiés au développement des activités productives en ville ;
- ➔ **Engager un programme de soutien aux projets immobiliers industrielles denses et innovants ;**
- ➔ **Soutenir les pépinières et incubateurs locaux dédiés à l'accueil de projets productifs ;**

- ➔ **Orienter les fonds publics vers les fonds d'amorçage locaux ;**
- ➔ **Mobiliser les EPCI disponibles pour tester, prototyper, expérimenter sur leurs territoires les technologies émergentes**, en consacrant, au sein du plan France 2030, un volet à ces expérimentations urbaines ;
- ➔ **Elargir l'intervention des agences de développement aux projets des territoires riverains**, adaptés aux échelles réelles d'approvisionnement et de recrutement des entreprises ;
- ➔ **Soutenir les initiatives de mise en valeur des entreprises et des métiers de l'industrie.**

POUR ALLER PLUS LOIN

- ➔ **Les territoires urbains sont aussi riches de talents méconnus voire invisibles et qui participent de la construction d'une autre économie industrielle : « makers », « réparateurs », artisans de la réparation, du recyclage ou du reconditionnement...** Ils sont aussi parties prenantes de dynamiques micro-locales qui font la diversité de la ville productive. Ils méritent eux aussi la considération et l'appui de la collectivité.